



# Kaléidoscope

Un dialogue entre **arts & science**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier à rendre avant le **31 mars de l'année en cours**

→ 2 projets retenus

**Service culturel - Cécile Thomas**

[cecile.thomas@univ-tours.fr](mailto:cecile.thomas@univ-tours.fr)

02 47 36 66 43



*Illustrations - Nicolas Fouassier, photographies réalisées  
pour le projet Kaleidoscope 'Tôkaidô nucléaire'*

*Depuis le plaisir que j'ai eu en voyageant si rapidement à Vienne, j'ai goûté les délices de la nature vue en grand, j'ai conçu le plus vaste des arts, celui qui vous met en l'âme le sentiment de la nature. Ensermer des paysages immenses, voir la terre sous toutes les couleurs, sous mille aspects, et avoir un but au delà de cette kaléidoscopie, je ne sais plus rien qui vaille une telle course à travers les espaces. Il y a des moments où je suis la tête ensevelie à ma cheminée, occupé me rappeler les vastes incidents de mon dernier voyage.*

Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, t. 1, 1836, p. 303

**Dans le cadre de sa politique de soutien au dialogue entre recherche et arts, l'université de Tours souhaite favoriser les échanges entre les personnels d'enseignement et de recherche de l'université et des artistes. À cette fin, elle propose un dispositif souple d'invitation d'artistes, intitulé *Le kaléidoscope*.**

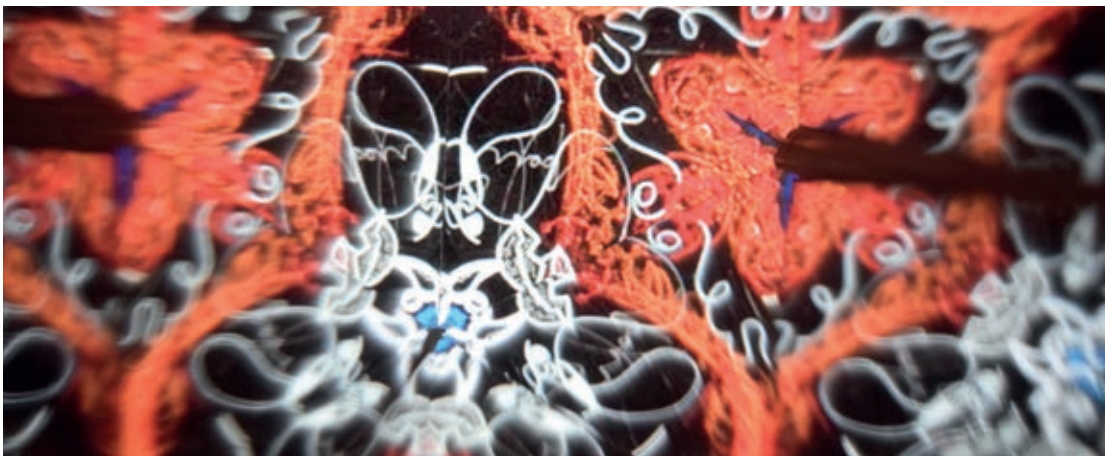
**Kaléidoscope** : nom masculin, du grec *kalos*, beau, *eidos*, aspect, et *skopein*, regarder.

- Appareil formé d'un tube contenant plusieurs miroirs disposés de façon que de petits objets colorés placés dans le tube y produisent des dessins variés.
- Suite rapide d'impressions, de sensations vives et variées.
- Dispositif d'invitation au dialogue proposé aux personnels de l'université de Tours pour inviter un artiste à offrir un regard sur les processus de création de la recherche, à explorer conjointement des possibilités de figuration artistique des processus de création de la recherche et à s'en mettre plein la vue...

Le dialogue entre les arts et les sciences peut avoir plusieurs objectifs. D'une part, celui de favoriser la réflexion, de stimuler l'imaginaire et de développer le goût de la recherche pour les chercheurs comme pour les artistes. D'autre part, les démarches artistiques sous toutes leurs formes, en ce qu'elles touchent le sensible, peuvent constituer une voie particulière et singulière pour que des publics divers appréhendent, considèrent et comprennent les activités de recherche sous d'autres angles que ceux usuels, et qu'ainsi, ils se les approprient. Les arts peuvent de ce fait rendre la recherche plus intelligible, visible et désirable. Enfin, les artistes peuvent être curieux, inspirés, interpellés par les activités de recherche et désireux de s'emparer de sujets scientifiques dans leur propre démarche de création.

Le présent dispositif s'inscrit dans la politique de soutien à la culture scientifique de l'université de Tours et participe à renforcer les liens entre recherches et sociétés que tissent les établissements d'enseignement supérieur dans leur territoire.

À la manière du kaléidoscope, il permet d'observer des éléments sous divers aspects, de façonner et de transmettre une image, ou de produire un support permettant de s'appropriier les productions issues des recherches.



*Le monde Dréano sous kaléidoscope*, Laurence Dréano, 2019 © Alice Surnom

## LE DISPOSITIF D'INVITATION

L'université de Tours propose d'ores et déjà à ses laboratoires de recevoir durant une année un ou une artiste en résidence. L'établissement est soucieux de compléter ce dispositif par un appel plus léger, plus souple et plus modeste, proposé à toutes les personnes en poste à l'université de Tours qui souhaitent interagir avec un artiste ou un collectif artistique dans leurs travaux de recherche.

L'objectif du dispositif Le kaléidoscope est de faciliter la rencontre d'un chercheur / d'une chercheuse (ou d'un collectif de chercheurs) et d'un·e artiste, de permettre des échanges et des réalisations, durant un temps court, dans le cadre d'une démarche de recherche. Il peut s'agir de l'exploration d'une thématique, de la construction d'une démarche de recherche ou de la restitution d'une recherche originale. Le projet peut s'articuler à un cours (et donc associer des étudiants), à un projet collectif dans un laboratoire, ou encore à un projet scientifique individuel.

Il peut préfigurer une collaboration à plus long terme et permettre de construire un projet de recherche ou de transmission de la recherche en tant que tel. À ce titre, il peut constituer une préfiguration d'une collaboration au long cours, éventuellement éligible au dispositif de la Résidence d'artiste.

### En quoi consiste le dispositif d'invitation Le kaléidoscope ?

Le dispositif peut permettre la création d'une œuvre, en tant que trace de l'invitation de l'artiste au sein de l'établissement. Il ne peut s'agir d'une commande de la part des chercheurs adressés aux artistes. Une restitution n'est pas obligatoire.

 **Il n'a pas vocation à financer des heures de vacations comprises dans des maquettes de formations, ni l'organisation de séminaires, colloques ou journées d'études.**

La somme globale proposée est de 2500 € maximum. Elle permet :

- de rétribuer un artiste reconnu comme tel (cachets, intermittence, droits d'auteurs etc.) à hauteur de 1500 € (brut pour l'artiste),
- de financer l'achat de petit matériel pour le travail artistique (frais de reproduction et de valorisation du travail effectué (impressions, matériel d'exposition, etc.), à hauteur de 300€ environ,
- de financer des missions pour l'artiste (hébergement, déplacement si besoins), à hauteur de 700 € environ maximum.
- La somme sera versée à l'UR par inscription au budget initial ou au budget rectificatif selon la temporalité du projet.

Le projet bénéficie du soutien technique et logistique du service culturel ainsi que du Pôle SAPS dans un accompagnement sur la durée de la collaboration. Le projet bénéficie également du soutien de l'établissement pour mettre à disposition les locaux universitaires afin, le cas échéant, de rendre compte des travaux art-recherche réalisés. Le financement est géré par le service culturel.

### Le chercheur / la chercheuse et l'artiste s'engagent à :

- Produire un bilan financier adressé à l'issue du projet au service culturel et au pôle SAPS
- Rendre compte au Pôle SAPS de l'avancée du projet et le cas échéant de toutes formes de restitution envisagées
- Fournir au Pôle SAPS - saps@univ-tours.fr
  - **Au début du projet** : visuels, biographie et descriptif permettant de concevoir les outils de communication
  - **A la fin du projet** : un rapport écrit sur la collaboration menée afin de permettre la réalisation d'un petit recueil (carnet, feuillet.. ) qui constituera une archive de la collaboration

L'action fait l'objet d'une présentation au conseil culturel et/ou à la commission recherche dans l'année qui suit la réalisation du projet.

## QUAND POSTULER ?

- Les dossiers sont à rendre **avant le 31 mars de l'année en cours.**
- Le projet doit se tenir au plus tard dans les 12 mois qui suivent l'acceptation de la demande.
- Les deux projets sélectionnés seront notifié courant mai.

## COMMENT POSTULER ?

Le dossier doit être rempli selon le modèle prédéfini.

Le dossier peut faire 4 pages maximum et comporter éventuellement un CV d'une page du porteur scientifique ainsi qu'un CV, portfolio, etc. de l'artiste. Il doit comporter la signature de l'artiste et le visa de la directrice ou du directeur d'unité.

## QUI PEUT POSTULER ?

Tous les personnels de l'université rémunérés par l'UT pour des actions de recherche au moment du dépôt du projet Le kaléidoscope (techniciens, ingénieurs, enseignants-chercheurs, chercheurs, etc.)

## QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Originalité du dialogue arts-recherche (thématiques, formes artistiques, ...)
- Démonstration de la réalité du dialogue entre recherche et art proposé (co-construction ; apports réciproques pour les scientifiques et pour les artistes, etc.)
- Identification pertinente de l'artiste
- Inscription du partenariat à plus long terme
- Qualité formelle du dossier

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

- Une représentante de la DRAC
- Un des Vice-Président Recherche ou Partenariat
- Le Vice-Président Vie Etudiante, Vie de Campus, Sport et Culture
- La chargée du Pôle SAPS (Sciences avec et pour la société) de l'université
- Directrices des services de l'université compétents (service culture, service recherche, etc.) ou leur représentant
- Les référents culture des composantes siégeant au conseil culturel
- Un membre du service culturel en charge de la culture scientifique
- Toute personnalité qualifiée invitée (artiste, partenaires culturels de l'université, ...)

**Pour toute information, veuillez contacter :**

**Service culturel**

**Cécile Thomas**

**[cecile.thomas@univ-tours.fr](mailto:cecile.thomas@univ-tours.fr)**

**Tel : 02 37 36 66 43**

**Le kaléidoscope**  
**Dispositif d'invitation au dialogue entre la recherche et les arts**

4 pages maximum

+ CV d'une page du porteur scientifique

+ CV ou portfolio de l'artiste

**Nom du projet**

**Nom du porteur scientifique du projet, composante et laboratoire de rattachement**

**Noms, composantes et laboratoires des collègues associés le cas échéant**

**Nom de l'artiste pressenti, compagnie, discipline artistique**

**Descriptif du projet (10 à 20 lignes)**

**Apports réciproques du projet pour les chercheurs et pour les artistes (10 à 20 lignes)**

**Références du porteur scientifique en lien avec le projet déposé ((10 lignes)**

+ possibilité de joindre un CV d'1 page

**Expérience de l'artiste en lien avec le projet déposé (10 à 20 lignes)**

+ possibilité de joindre un portfolio, CV d'1 page ou lien vers site internet, etc.

**Calendrier prévisionnel du projet**

**Détail du budget prévisionnel et somme demandée (max. 2500 €)**

**Signature des membres porteurs du projet**

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Porteur, personnel de l'université de Tours | Artiste invité.e |
|---------------------------------------------|------------------|

**Visa du directeur.trice d'unité de recherche**

**Dossier à soumettre à [cecile.thomas@univ-tours.fr](mailto:cecile.thomas@univ-tours.fr)  
dépôt avant le 31 mars de l'année en cours**

**Pour toutes questions  
Service culturel**

**Cécile Thomas  
[cecile.thomas@univ-tours.fr](mailto:cecile.thomas@univ-tours.fr)  
Tel : 02 47 36 65 05**